ILE-DE-FRANCE 2030



VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

UN DOCUMENT UNIQUE POUR RÉDUIRE L'ÉTALEMENT URBAIN

Dix ans après sa mise en révision, fruit d'un long bras de fer avec le précédent gouvernement, le projet de schéma directeur régional de l'Ile-de-France (SDRIF) a été adopté fin octobre par la région.

Porté par Alain Amédro, Vice-président à l'aménagement du territoire, élu de Seine-Saint-Denis, il met fin à une décennie d'incohérence et d'urbanisation galopante et anarchique.

La version votée renforce les ruptures et avancées obtenues en 2008 par la Vice-présidente Mireille Ferri. Opposable aux documents d'urbanismes locaux, le SDRIF permettra enfin d'imposer des règles d'urbanisation aux maires.

Prévu par le code de l'urbanisme, «le schéma directeur de la Région Ile-de-France a pour objectif de maitriser la croissance urbaine et démographique et l'utilisation de l'espace (...) Il précise les moyens à mettre en oeuvre pour corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région, coordonner l'offre de déplacement et préserver les zones rurales et naturelles afin d'assurer les conditions d'un développement durable de la région».

TRANSVERSAL, CE SCHÉMA PREND EN COMPTE

- Les objectifs de création de **70 000 logements** par an dont 30% de logements sociaux
- Le respect des trames vertes et bleues définies par le schéma régional de cohérence écologique, adopté par la Région en octobre 2012
- ➤ La priorité donnée aux **transports collectifs**, avec l'inscription du Grand Paris Express dont le tracé et la priorisation des lignes sont toujours en débat mais aussi avec celle du Plan de mobilisation et du Plan de déplacement urbain (PDIJ) de la région Ile-de-France



ALAIN AMÉDRO: «Le développement du territoire sera sobre, solidaire et durable»

Elu de Seine-Saint-Denis, Viceprésident en charge de l'Aménagement du territoire, de la coopération interrégionale et des contrats ruraux.

« Ce schéma directeur Ile-de-France 2030 porte un nouveau modèle de développement de la ville intense : à la fois plus sobre, solidaire et attractif, avec une volonté forte de rééquilibrage vers l'est et le nord, d'intensification autour des bassins de vie et d'emploi. L'Ile-de-France en 2030 sera compacte, dense, multipolaire, organisée autour de ses réseaux de transport public. Dès l'adoption finale du schéma directeur, les terrains agricoles et les espaces naturels ne pourront plus être considérés comme des territoires d'ajustement du développement francilien. »



MOUNIR SATOURI:

«Les dernières batailles se mèneront lors de l'enquête publique»

Président du groupe des élue-s EELV du Conseil régional, élu des Yvelines.

« Avec les retours des militant-e-s, Alain Amédro en première ligne, puis les élu-e-s EELV ont mené plus d'un an de négociations politiques pour que ce schéma directeur amorce la transition écologique des territoires. Le résultat va dans le bon sens et des batailles importantes ont été remportées, notamment sur les territoires emblématiques au cœur des terres agricoles franciliennes. Vient maintenant le temps de la concertation citoyenne. Elu-e-s écologistes et militant-e-s resteront actifs et vigilants lors des enquêtes publiques. »





LE DÉVELOPPEMENT DU PORT D'ACHÈRES REMIS EN QUESTION

En tête de liste des projets coûteux et pharaoniques imposés par l'Etat : l'autoroute A104, le canal Seine-Nord et l'extension du port d'Achères dans les Yvelines. Le groupe EELV a obtenu que la Région Ile-de-France remette en cause publiquement ces projets. En réponse aux demandes des écologistes, le Président de la région s'est ainsi engagé à mener les discussions avec les acteurs concernés pour renvoyer ces projets sur la planche à dessin, afin de s'assurer qu'ils soient bien en phase avec les besoins réels des territoires.

LA VOCATION AGRICOLE DU PLATEAU DE SACLAY ASSURÉE

Le groupe EELV a souhaité réaffirmer par voie d'amendement la vocation première du plateau : l'agriculture. Par rapport à 2008, des garanties supplémentaires de sauvegarde des terres ont été obtenues avec, par exemple 100ha au Nord du plateau et, sur le Sud du plateau, 50ha au nord de la RD128. Les espaces agricoles préservés iront au delà des 2300 ha promis par la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière.

LES TERRES DU TRIANGLE DE GONESSE SAUVEGARDÉES

Les 700 ha du Triangle de Gonesse font partie des terres agricoles les plus convoitées, notamment par Auchan qui souhaite y construire un gigantesque complexe commercial et de loisirs. Pour les protéger, un front urbain d'intérêt régional, intangible au moins jusqu'en 2030, sanctuarisera les 400 hectares de terres agricoles au nord. Les conditionnalités d'urbanisation du reste de la zone ont été renforcées. Il n'y aura pas de construction sans l'analyse fonctionnelle des espaces agricoles concernés, pas de construction non plus sans gare... une gare du Grand Paris contre laquelle militant-e-s et élu-e-s continueront de lutter.



LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES MULTIPLIÉES

La circulation des espèces animales et donc le maintien de la biodiversité francilienne seront préservés. 350 continuités écologiques et liaisons vertes vont être créées, qui s'imposeront de fait aux Plans Locaux d'Urbanisme et aux Schémas de Cohérence Territoriale. Et aucune urbanisation ne sera possible sur les sites naturels classés « Natura 2000 », identifiés pour la rareté et la fragilité des espèces qu'ils abritent.

UN SCHÉMA PLUS ÉCOLOGISTE

GRÂCE À VOS ÉLU-E-S RÉGIONAUX



LE PLATEAU DE VERT-LE-GRAND PROTÉGÉ

Malgré l'appétit déclenché par la fin des activités militaires sur la base de Brétigny, le développement urbain de la zone sera très limité. Les espaces naturels et continuités écologiques ne seront plus menacés. Les espaces naturels et terres agricoles ne seront plus considérés comme des espaces disponibles! Le groupe écologiste a défendu la place de l'agriculture, de l'horticulture maraîchère et de l'arboriculture dans le SDRIF. Ainsi, 400 ha de terres agricoles supplémentaires seront préservés chaque année par rapport à l'ancien schéma directeur. Grâce aux élu-e-s EELV, l'Institut d'Aménagement Urbain étudiera la création de Zones Agricoles d'Intérêt Régional. Des zones qui montreront qu'une agriculture à taille humaine, biologique et de proximité permettra de créer des emplois utiles, non délocalisables et du lien social entre les franciliens. Une fois exploitées, ces zones permettront d'augmenter l'indépendance alimentaire de la Région, qui doit importer 90% des besoins des Franciliens.

ILE-DE-FRANCE 2030



GRAND PARIS EXPRESS : PRIORITÉ AUX BESOINS DES FRANCILIENS

Les élu-e-s EELV insistent sur la nécessité de choix politiques forts pour le développement du « Grand Paris Express », intégré dans ce schéma directeur.

Décidons de créer le réseau de transport Grand Paris des Franciliens et pas celui des Affaires voulu par Nicolas Sarkozy et Christian Blanc.

Décidons de répondre aux attentes des habitants de la région. L'urgence en lle-de-France n'est pas de créer des stations de métro ou des gares en plein champs comme dans le triangle de Gonesse ou sur le Plateau de Saclay.

De tels projets sont des investissements inutiles et nuisibles à l'environnement. L'urgence est de rénover les lignes de RER, de prolonger les lignes existantes et de renforcer les lignes de bus.

Pour la construction de nouvelles lignes, privilégions celles qui vont désenclaver les banlieues et désaturer les réseaux en s'intégrant au maillage existant.



LE BRAS DE FER CONTINUE SUR LE GRAND PARIS EXPRESS. POUR VOS ÉLU-E-S, LA PRIORITÉ EST À LA RÉNOVATION DE L'EXISTANT ET AUX LIGNES QUI VONT DÉSENCLAVER LES BANLIEUES.

Les élu-e-s du Conseil régional resteront mobilisés pour que les fonds alloués au Grand Paris Express servent bien l'intérêt du plus grand nombre.

VOS ÉLU-E-S SE MOBILISENT

Membres de la commission d'aménagement du territoire, Mireille Ferri, Claire Monod et Ghislaine Senée se sont particulièrement investies dans ce long travail. Pendant près d'un an, au cours de nombreuses réunions de concertations, de «clubs SDRIF», elles

ont relayé la parole des militant-e-s, associations, citoyen-ne-s et porté les idées écologistes pour défendre notre vision de l'aménagement du territoire.

ENQUÊTE PUBLIQUE, MODE D'EMPLOI...

Dernière étape de cette longue bataille : l'enquête publique, qui va démarrer en mars 2013. Elu-e-s, militant-es-, citoyen-ne-s resteront mobilisés pour mener les dernières batailles et défendre notre vision de la région.

Vous retrouverez sur le site des éluEs du Conseil régional d'Île-de-France les détails pratiques pour y participer et faire valoir votre avis.

http://elus-idf.eelv.fr/



CONSEIL PEGIONALE LE-DE-FRANCE Cologie les Verts



POUR SUIVRE L'ACTIVITÉ DE VOS ÉLU-E-S RÉGIONAUX http://elus-idf.eelv.fr

http://elus-idf.eelv.fr mail: eelv@iledefrance.fr tél: 01 53 85 69 45 sur twitter: EELV_IdF

sur twitter : EELV_IdF sur facebook : Europe-Écologie-Les-Verts-Région-IdF